

Etude de Maître Karine HENAFF-LAMOUR, Notaire associé à LE CONQUET (Finistère), Route de Brest.

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE

UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 12 novembre 2008, Madame Denise BERNARD, en son vivant Retraitée, demeurant à PLOUGONVELIN (29217) 35 rue du Stade.

Née à SAINT-GILDAS-DES-BOIS (44530), le 9 décembre 1943.

Célibataire. Ayant conclu avec Madame Marie-Noëlle Madeleine Jeanne ALLAIN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, enregistré au greffe du tribunal d'instance de BREST le 22 octobre 2008. Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à PLOUGONVELIN (29217) (FRANCE), le 14 août 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine HENAFF-LAMOUR, Notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique dénommée « Karine HENAFF-LAMOUR, Notaire Associé », titulaire d'un Office Notarial, dont le siège social est à LE CONQUET (Finistère), Route de Brest, le 6 octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine HENAFF-LAMOUR, Notaire à LE CONQUET (29217), référence CRPCEN : 29059, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BREST de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.